

ACCOMPAGNEMENT VERS LA LECTURE



✳ DESCRIPTIF

L'« Accompagnement vers la lecture » (AVL) cible les enfants de dernière année de maternelle repérés par les enseignants. Cet accompagnement, qui intervient en tout début de parcours scolaire, est une contribution innovante et efficace à la lutte contre les inégalités éducatives et à la prévention de l'illettrisme.

Hors temps scolaire, à raison d'une ou deux séances hebdomadaires, l'accompagnement est mené par un(e) étudiant(e) bénévole au domicile des enfants, en liaison étroite avec sa famille.

Chaque semaine, ces temps individuels permettent, au travers de lectures et d'actions ludiques, d'accompagner à l'acquisition du langage et d'appréhender les objets culturels avec plaisir.

Des temps de sorties, des actions menées directement avec les parents seront tout au long de l'année organisées avec les enfants.

Les étudiants portent une attention particulière à accompagner les familles dans leur découverte ou (ré)appropriation de la bibliothèque. Ils proposent aux familles qui n'auraient pas de carte de bibliothèque de les accompagner à faire une carte d'emprunt respectivement pour tous les membres du foyer.

✳ AVL : UNE ACTION NATIONALE

Au total 18 pôles sur le territoire national ont développé cette action en 2011-2012 : Agen, Albi, Angers, Brest, Chambéry, Dunkerque, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Nantes, Nîmes, Perpignan, Poitiers, Rennes, Saint Etienne, Toulouse.

A ces pôles s'ajoutent les 5 pôles concernés en Ile de France (qui recouvrent les 7 sites suivants : Paris, l'Ile Saint Denis, Nanterre, Pontoise, Cergy, Créteil, Maisons Alfort)

L'expérimentation d'AVL est donc aujourd'hui d'envergure nationale. Sur l'année 2011/2012, le nombre d'enfants s'est stabilisé autour de 600 comme l'année précédente : 70% sont en maternelle, 30% en CP.

✳ AVL : UNE ACTION DE PREVENTION DE L'ILLETTRISME

« Accompagnement vers la lecture » s'est pleinement inscrit dans la dynamique lancée par le Ministère de l'Education Nationale autour de son plan de prévention de l'illettrisme décliné sur les académies au cours de l'année 2010/2011. AVL se voulait, de fait, la contribution de l'Afev au plan de prévention national de l'illettrisme.

Notons que l'action était citée dans la partie concernant le plan de prévention de l'illettrisme du dossier de presse de rentrée 2011 du Ministre de l'Education Nationale.

Le Chef du Bureau des Ecoles, Mr René Macron, s'était engagé à soutenir le développement de l'action en termes de communication et d'outillage commun. De fait, un guide Afev / ministère de l'Education Nationale a été réalisé en 2011/2012 à l'usage des enseignants de maternelle.

* AVL : UNE ACTION EVALUEE

En 2011, nous avons rendu publique la première évaluation de l'action dans le cadre de notre projet francilien soutenu par la Caisse des Dépôts. L'évaluation qualitative de l'action menée par le cabinet Trajectoires-Reflex a mis en valeur les points forts suivants:

- La coopération entre les différents partenaires permet un ciblage pertinent des enfants et familles qui en ont le plus besoin
- Le développement avéré du goût de la lecture à travers une forte connexion aux bibliothèques de quartier : les enfants sont inscrits à la bibliothèque par les étudiants et s'y rendent régulièrement
- Le développement du langage, progressivement les enfants se sentent de plus en plus à l'aise et prennent plus facilement la parole : ils acquièrent davantage de vocabulaire et développent des compétences pour l'apprentissage futur de la lecture
- Le rapport à l'école des enfants. L'enfant prend confiance en lui, et s'y sent de plus en plus à l'aise. Les enseignants interrogés ont pointé le fait que les enfants suivis par l'AVL entrent aussi bien que les autres dans l'apprentissage de la lecture en CP alors qu'ils étaient initialement dans une position défavorable

Etude complète disponible en ligne :

http://www.afev.fr/communication/AFEV_AVL_evaluation_2011.pdf

Les conclusions de cette évaluation corroborent les bilans réalisés localement. La pertinence de cette action et la complémentarité avec les enseignants a été fortement soulignée par Direction Générale de l'Enseignement Scolaire présente lors du rendu de l'évaluation.

* FOCUS : L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA LECTURE A MARSEILLE

L'Afev Marseille accompagne 46 enfants dans le cadre du dispositif AVL. Elle intervient principalement dans le Grand Centre-Ville, le quartier Air Bel et le 15^{ème} arrondissement, tous trois en zone prioritaire. Outre les 7 écoles qui orientent les enfants, l'Afev travaille en partenariat avec des associations accueillant des personnes en difficulté ou des centres d'accueil pour étrangers.

À l'Afev, une chargée de développement local et 2 volontaires en Service Civique ont travaillé toute l'année sur la thématique Accompagnement Vers la Lecture sur le territoire du Grand Centre-Ville. 2 autres volontaires ont suivis des binômes AVL au sein de leurs suivis de partenaires accueillant des Enfants Nouvellement Arrivés en France.

Au local de l'Afev, de nombreuses ressources sont mises à disposition des étudiants : une bibliothèque, des jeux de société autour de la lecture/écriture, des livres d'activités, une malle de matériels, etc.

Outre l'accompagnement individualisé, des activités et sorties collectives ont été mis en place tout au long de l'année, notamment en partenariat avec des structures spécialisées (associations, espaces lectures).



Le partenariat avec la bibliothèque Alcazar

Le fil conducteur des accompagnements vers la lecture du centre-ville de Marseille est le lien tissé entre l'enfant et sa famille et la bibliothèque Alcazar. La plupart des accompagnements se sont déroulés en alternant domicile et bibliothèque Alcazar. La bibliothèque étant au cœur du grand centre-ville, elle est facilement accessible à l'ensemble des familles

Le lien entre l'Afev et les bibliothécaires du département Jeunesse est renforcé depuis l'année dernière. L'ensemble de l'équipe connaît bien les actions menées par l'Afev et identifient les binômes fréquentant la bibliothèque. Ce lien est également renforcé avec le projet CUCS « Médiation Alcazar », car deux volontaires Afev sont en permanence au sein du département jeunesse tous les mercredi après-midi pour proposer de l'aide aux devoirs aux jeunes qui le souhaitent.

* À PARTIR D'AVL : UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE VERS LA LECTURE

■ Dans les établissements scolaires

Des actions spécifiques ont été mises en place en lien étroit avec des établissements scolaires :

- Rennes : deux étudiantes bénévoles sont intervenues deux fois par semaine sur les horaires de l'étude, chacune prenant en charge un groupe de 4 CP. Les séances ont été co-construites avec les enseignantes et ont été tournées vers la découverte du livre et l'éveil culturel.
- Saint Etienne : une volontaire et 8 bénévoles ont mené un projet d'aménagement de l'espace BCD au sein d'une école. La seconde étape de ce projet est de faire participer les parents d'élèves volontaires à l'animation de la BCD.



Focus sur le projet « Ambassadeurs du Livre » à Lyon

Tout au long de l'année scolaire, à raison de 24 heures par semaine, 30 volontaires Ambassadeurs du Livre se sont investis dans l'animation des BCD dans 30 groupes scolaires de 5 arrondissements de la ville de Lyon.

Sur le temps scolaire, en concertation avec l'équipe enseignante, ils ont proposé des activités de lecture/écriture, recherche documentaire, lecture de la presse, etc.

Sur les pauses méridiennes, ils ont monté des projets avec les enfants permettant de travailler la question de la « lecture plaisir » et le lien avec le territoire, soit en animant des actions à destination du territoire, soit en construisant des partenariats qui permettent de nourrir la pratique dans l'école.

■ Sorties et projets collectifs

Dans le prolongement de la dynamique « AVL » des projets autour du livre et de la lecture ont été montés un peu partout en France :

- Nantes : projet Vos sens en dé-lire, ateliers et sorties autour des cinq sens et de la lecture. Un guide du bénévole spécifique a été créé avec les détails du projet et des idées pour mener à bien l'accompagnement (conseils et activités à réaliser avec l'enfant)
- Lille Sud : projet autour des voyages de rêve avec un petit groupe d'enfants (3 ateliers de 2heures co-animés par une volontaire et une salariée de la bibliothèque).
- Grenoble et Fontaine : différentes modalités d'ateliers lectures ont été mis en place en partenariat avec les écoles maternelles et les bibliothèques de quartier : ateliers de lecture plaisir, lecture au pied des immeubles, ateliers de lecture devant l'école maternelle.
- Nancy : projet *Des livres et vous* en partenariat avec la mairie de Malzéville. Six espaces insolites ont été aménagés dans le parc de la Douëra afin de faire de la lecture à voix haute pour les enfants
- Toulouse : création d'un livre pop-up avec un groupe d'enfants et mise en prêt à la médiathèque.

* UN BENEVOLAT QUI PRODUIT DE L'UTILITE SOCIALE PARCE QU'IL EST STRUCTURE PAR UNE EQUIPE DE PERMANENTS

■ Un accompagnement spécifique des bénévoles

Cette année, 22 formations spécifiques AVL ont été proposées aux étudiants bénévoles. Elles ont été organisées en partenariat avec des médiathèques, des associations spécialistes de la lecture à voix haute ou des centres de ressources spécialisés dans la lutte contre l'illettrisme.

La construction de formations adaptées est un atout pour renforcer l'action des bénévoles et des volontaires qui interviennent sur ce projet.

Pour permettre aux bénévoles d'enrichir leur accompagnement, des ateliers ont été mis en place par les bénévoles et les volontaires. A Albi, l'atelier d'écriture autour de Noël a pour but de proposer aux étudiants des jeux pour développer la créativité des enfants, leur expression et une meilleure appropriation de la langue écrite. L'atelier « récupération » propose aux bénévoles d'utiliser des ressources de leur environnement pour des activités créatives et manuelles avec l'enfant.

■ Le rôle des volontaires

Outre les salariés impliqués sur le projet, une vingtaine de jeunes en service civique se sont engagés en 2011/2012 dans le projet en assurant le suivi qualitatif des dispositifs d'accompagnement vers la lecture.

Ces volontaires assurent un suivi individualisé des étudiants, montent des projets collectifs. Ils ont aussi considérablement renforcé le lien avec les bibliothèques ainsi que d'autres structures locales.

- Dunkerque : une volontaire est intervenue hebdomadairement à la bibliothèque où elle a organisé des sorties collectives avec les enfants suivis par l'Afev. La volontaire s'est beaucoup impliquée dans la vie de l'école ce qui a facilité le lien avec les parents des enfants accompagnés.
- Nanterre : une volontaire a animé des ateliers hebdomadaires à destination des binômes au sein de la médiathèque. Elle leur a proposé des activités manuelles et des sorties en lien avec l'art postal. Tout au long de l'année, elle a appuyé les bénévoles dans leur accompagnement et a impliqué les familles des enfants accompagnés.

* LES EFFETS « PAR RICOCHET » D'AVL SUR LES FAMILLES

- Perpignan : en parallèle de la mise en place des accompagnements vers la lecture, la salariée du pôle de l'Afev a réalisé un travail de repérage des professionnels de la petite enfance et de la formation pour adultes afin de mieux faire le relais auprès des familles via les étudiants. Beaucoup de mères non francophones se sont inscrites dans des associations d'alphabétisation notamment afin de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants et d'être à même de leur lire, à leur tour, des histoires.
- Dans le Val d'Oise : deux volontaires ont animé des ateliers de sensibilisation à la langue française ou à la lecture et des activités d'éveils pour les enfants dont les parents suivent des cours d'alphabétisation.
- Poitiers : un film a été réalisé au sein d'une classe de petite section et a ensuite été projeté lors d'une réunion d'information aux parents dont les enfants vont entrer à l'école à la rentrée prochaine. Cette action a pour but de montrer le déroulement d'une journée à l'école, et permet de rassurer des parents qui communiquent difficilement en français et qui peuvent avoir une représentation erronée de l'école.



Focus sur les ateliers parents-enfants dans une école maternelle à Angers

Ce projet a été développé dans une école maternelle où beaucoup de familles sont d'origine étrangère et ne parlent pas français. Quand les enfants de 3 ans arrivent à l'école, ils apprennent un certain vocabulaire en français qu'ils ne peuvent partager avec leurs parents, qui sont par ailleurs très éloignés de l'école.

L'objectif de ces ateliers hebdomadaires est de permettre aux enfants de ré-exploiter avec leurs parents le vocabulaire qu'ils apprennent en classe, et aux parents de découvrir des mots simples de français.

* PERSPECTIVES 2012 / 2013

* Travail sur la mise en œuvre de l'action et les outils

- Poursuite de la systématisation des reconductions des accompagnements en CP,
- Un travail sera réalisé sur la trame de formation nationale AVL pour mettre en exergue l'aspect « développement du langage » en partenariat avec Joëlle Turin et Evelio Cabrejo Parra.

* Poursuite du développement de l'action AVL, notamment en lien avec la démarche initiée par l'ANLCI autour des *Actions Educatives Familiales*.

La démarche des *Actions Educatives et Familiales* (AEF) s'adresse à des enfants dont les parents peuvent être en situation d'illettrisme. Les AEF font le pari que la mobilisation des parents est plus facile et plus forte au moment des temps clés de la vie scolaire des enfants - notamment l'articulation grande section de maternelle / CP - un déclic peut alors se produire pour faciliter leur engagement dans une démarche de réacquisition des savoirs de base et pour leurs enfants grâce à l'installation d'un climat de réussite éducative.

L'idée est de chercher à s'appuyer sur des actions existantes à destination des enfants et qui nécessitent une implication de leurs parents. On profite de cet espace et de ce temps privilégié pour établir un climat de confiance avec les parents à qui on peut éventuellement proposer une autre action pour transformer la mobilisation en action.

Exemple : une action Accompagnement vers la lecture (AVL) de l'Afev qui s'adresse à des enfants à leur domicile : les parents sont mobilisés et expriment sans la peur d'être stigmatisés des besoins, des envies, des motivations. On peut alors leur proposer d'intégrer une action de formation de droit commun ou dans un premier temps, de les orienter vers une action de soutien à la parentalité (REAAP : réseau d'écoute d'aide et d'appui aux parents).

* Elaboration d'une trame de formation à destination des parents éloignés du livre.

À partir d'éléments de réflexion existants autour des démarches pour et avec les parents et de l'expérience de Joëlle Turin à Acces, une trame sera réalisée à partir des axes suivants :

- Comment évoquer la lecture avec les parents éloignés du livre dans une posture d'accueil, d'invitation et non d'injonction :
- Pourquoi les enfants ont-ils besoin de livres et de jeux ?
- Ce que vous pouvez faire avec des livres et des histoires [comment révéler aux parents leurs propres compétences cachées (démarche d'empowerment)]

Ces formations pourront être animées par des bibliothécaires, des personnes membres du réseau associatif du livre. Elles pourront avoir lieu dans des bibliothèques, centres sociaux, BCD (cf expérience Lyonnaise des ambassadeurs du livre).

*** Poursuite de notre renforcement partenarial avec les structures travaillant sur la thématique de la lecture**

- **AVL au SLPJ**

Une présentation de l'action AVL est programmée le 03 décembre 2012 au cours d'une table-ronde du salon de la littérature et de la presse jeunesse de Montreuil intitulée « Territoires, Actions Lecture, Partenariat ».

- **Se rapprocher de l'Ecole des Loisirs**

Un partenariat avec l'Ecole des Loisirs est à l'étude notamment autour de leur recueil de réflexions sur le rôle libérateur de la lecture "Lire est le propre de l'homme". Cinquante écrivains et illustrateurs pour l'enfance et la jeunesse à l'école des loisirs livrent leurs témoignages et réflexions : ils rappellent l'importance du livre dans le développement de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que le lien vital qui existe entre lecture, éducation, liberté et, donc, démocratie

Annexe 1 : projet « Ambassadeurs du Livre » dans Anlci.infos

Contribuer à donner aux plus jeunes le goût du livre : la mission des Ambassadeurs du livre à Lyon

JUIN 2012

L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), et le service éducation de la Ville de Lyon ont expérimenté pour l'année 2011-2012 la mobilisation de jeunes «*Ambassadeurs du livre*», dans le cadre d'un engagement de service civique.

En partenariat avec l'Agence du Service Civique, l'ANLCI, l'Education Nationale (inspection académique), les bibliothèques municipales, Unis Cité, les Francas, le projet vise à contribuer au développement de l'usage du livre et de la lecture, sur des temps scolaire et périscolaire.

Menée dans 40 groupes scolaires (30 postes de volontaires sont proposés par l'AFEV, 10 par la Ville de Lyon), cette expérimentation propose de positionner des jeunes en service civique au sein des Bibliothèques et Centres de Documentation (BCD) des écoles, pour qu'ils accueillent des groupes classe sur le temps scolaire, et développent des projets sur le temps de pause méridienne, avec des maternelles et des primaires. Plus largement, le volontaire, au sein des BCD, et en lien étroit avec les enseignants et les personnels municipaux, est formé pour assurer l'animation d'activités autour du livre dans le cadre des apprentissages fondamentaux, d'organiser techniquement la documentation, d'aider à l'informatisation, au prêt de documents, et participe activement aux projets de l'école.

Cécile Casey, responsable AFEV Lyon, en témoigne : « *Notre souhait, dans le droit fil de notre expérience de l'AVL (Accompagnement Vers la Lecture proposé par l'AFEV sur de nombreux sites sur le territoire), était avant tout de faire découvrir à ces enfants « l'objet livre », qui ne leur est pas toujours familier, et ce sous l'angle du plaisir.* (...) »

Afin de travailler aux perspectives, aux pistes d'amélioration, nous réunissons trois fois par an un comité stratégique, et une fois par mois un comité technique. Les partenaires veillent ainsi au maintien des trois axes piliers de ce projet, à savoir : la découverte du livre et de la lecture plaisir, le lien avec les familles, et le lien avec les territoires, conditions essentielles pour assurer une continuité entre les espaces, entre les acteurs, et créer ainsi une véritable dynamique. » Le rôle des bibliothèques, le pilotage de la Ville et le lien fort avec l'Education Nationale sont autant d'atouts pour assurer ce décloisonnement.

S'agissant du lien avec les familles, cette dimension est à renforcer pour 2012 – 2013, en proposant par exemple, en cohérence avec les projets et les réalités de fonctionnement des établissements, des temps d'accueil spécifiques des familles, dans et en dehors de l'école.

Aujourd'hui, cette expérimentation, en cours d'évaluation, est regardée de très près par l'Agence du Service Civique, par la Municipalité, pour pouvoir être proposée à d'autres collectivités. L'AFEV pour sa part mène un travail régulier pour assurer le parcours de ces volontaires, faire remonter leur parole, veiller au bon déroulement et aux pistes de progrès à privilégier pour l'exercice suivant. Pour ce prochain cycle, pas de montée en charge prévue, ce seront toujours les mêmes 40 groupes scolaires concernés, et le partenariat sera renforcé pour pouvoir assurer les conditions d'un possible essaimage. Pour Cécile Casey, « *le partenariat fort, coordonné, avec l'Education Nationale rend le travail très cohérent, c'est essentiel. Par ailleurs, nous nous sommes rendus compte que les bibliothèques sont pour nous de véritables lieux ressources pour resserrer les liens avec le territoire, et engager efficacement, avec les volontaires AFEV, un travail sur le quartier.* »

Pour l'ANLCI, selon Eric Nédélec, coordonnateur national de l'ANLCI, en charge des partenariats éducatifs, « *cette action est en cohérence avec la méthode de travail chère à l'ANLCI, qui consiste à « réunir pour mieux agir ». Il s'agit de dépasser le périmètre d'action de chacun afin de proposer des modalités de travail, autour d'objectifs communs, permettant à chacun de prendre la place qui lui revient, qu'il s'agisse de l'institution scolaire, de la commune, de l'association,...* Cette action nous intéresse aussi parce qu'elle pourrait tout à fait contribuer au changement d'échelle que visent aujourd'hui l'ANLCI et ses partenaires, pour agir efficacement contre l'illettrisme ».